

**L'APRES-CRISE DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION :  
IMPACT DE L'ANNULATION DU PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE'**

**Introduction**

La situation économique et sociale de Madagascar tend à se redresser peu à peu de la période de crise du premier semestre 2002. Cette crise, issue d'une contestation des résultats des élections et qui s'est entre autres manifestée par un blocage des voies de communication et des grèves, a été durement ressentie par la population et a entraîné une nette détérioration du bien-être général<sup>1</sup>.

Le Programme Ilo a déjà réalisé des études sur les impacts de la crise en mai-juin 2002 en collaboration avec la FOFIFA et l'INSTAT. Une deuxième phase d'enquête au niveau des Communes, entreprise au mois de novembre et décembre 2002, permettra quant à elle de combler les lacunes en termes d'évaluation de la situation après-crise. Les Fivondronana par province ont été divisés en six strates suivant le critère de distance par rapport aux capitales de province respectives (proche, à moyenne distance, éloigné des capitales) et d'accessibilité par une route goudronnée ou non pour avoir un échantillon le plus représentatif possible de la situation provinciale et nationale. Dans chaque strate, un fivondronana était choisi (il y a donc eu 36 fivondronana au total), dans lequel quatre Communes ont été choisies aléatoirement.

L'enquête en elle-même a couvert 150 Communes<sup>2</sup> et 368 établissements scolaires du primaire. Les capitales de province ont été considérées différemment étant donné la taille de la population dans ces agglomérations ainsi que la concentration des écoles à ce niveau. A Antananarivo-Renivohitra, 12 écoles primaires du secteur public et 12 écoles primaires du secteur privé ont été enquêtées. Dans les cinq autres capitales de province, six écoles publiques ainsi que six écoles privées du primaire ont fait partie de l'échantillon final. Dans les Communes rurales, deux écoles primaires publiques ont été enquêtées : la première au chef-lieu de Commune même et la deuxième, à

une distance d'au moins trois kilomètres du chef-lieu.

Le Tableau 1 décrit la composition de l'échantillon final pour les écoles primaires. Les écoles publiques comptent pour 88% de l'échantillon. Les établissements urbains forment 20% de l'échantillon et 80% des écoles sont rurales.

**Tableau 1. Composition de l'échantillon**

	Nombre		Nombre	
Par type	Par province			
Public	326	Antananarivo	72	
Privé confessionnel	19	Fianarantsoa	60	
Privé laïc	23	Toamasina	65	
Rural	296	Mahajanga	59	
Urbain	72	Toliara	56	
		Antsiranana	56	
<b>Total</b>	<b>368</b>	<b>Total</b>	<b>368</b>	

Ce policy brief discute de la situation d'après-crise dans le secteur de l'enseignement primaire d'autant plus que d'importantes mesures d'atténuation des effets de la crise au niveau de ce secteur ont été adoptées. L'un des objectifs de cet article est de voir les impacts de ces mesures sur les indicateurs du secteur éducatif.

**1. Indicateurs 2001-2002**

*a. Baisse du taux de réussite au Certificat de fin de cycle primaire, principalement en conséquence de la crise.*

On voit à travers le taux de réussite à l'examen du CEPE une baisse de 13 points de pourcentage entre le taux de réussite en 2000-2001 et celui de 2001-2002. Le taux diminue de 19 points pour les écoles publiques rurales, de 9 points pour les écoles privées et de 31 points pour les écoles publiques urbaines. Ces dernières semblent être celles qui ont connu le plus grand revers : l'interruption des cours plus longue pour elles lors de la période de grève générale du premier semestre 2002 (Programme Ilo, 2002) pourrait en être une des causes.

<sup>1</sup> Baisse du Produit National Brut de l'ordre de 12% en 2002 par rapport à 2001 d'après les estimations officielles.

<sup>2</sup> Ce qui fait plus de 10% des Communes de Madagascar (1392 au total).

**Tableau 2. Taux de réussite au CEPE**

	Année scolaire 2000-2001			Année scolaire 2001-2002		
	Public	Privé	Public	Public	Privé	Public
	Urbain	Urbain	Rural	Urbain	Urbain	Rural
<i>Total</i>	68	82	59	55	75	48
Antananarivo	59	86	70	50	83	52
Fianarantsoa	85	88	71	60	90	48
Toamasina	63	79	48	73	84	59
Mahajanga	88	80	60	45	36	53
Toliara	43	67	46	80	67	59
Antsiranana	85	84	49	22	75	14

Source : Programme Ilo, 2002

La province d'Antsiranana a enregistré le plus faible taux de réussite au CEPE. Deux sessions d'examens se sont en effet tenues dans cette province : la première suivant le calendrier scolaire fixé au début de l'année scolaire 2001-2002 (juin 2002) et la deuxième, le 22 juillet 2002, nouvelle date révisée en raison de la crise. La perte de concentration des élèves s'est donc fait ressentir négativement sur les taux de réussite, le deuxième examen ayant été programmé un mois après le début des périodes de vacances habituelles. La province de Toamasina a enregistré une hausse qui restera inexplicquée, la province ayant été une des plus touchées par les impacts de la crise.

Les raisons avancées par les responsables des écoles pour les baisses du taux de réussite par les écoles sont à 82% imputables à la crise du premier semestre 2002 : dissipation des élèves, insuffisance de cours ou une autre raison liée à la crise.

**Tableau 3. Raisons avancées de la baisse du taux de réussite au CEPE**

	% d'écoles
Insuffisance de cours en raison de la crise	18
Manque de concentration en raison de la crise	48
Autres raisons relatives à la crise	16
Raisons indépendantes de la crise	18
<i>Total</i>	100

Source : Programme Ilo, 2002

*b. Les taux de redoublement sont plus élevés qu'avant.*

Une comparaison avec les taux de redoublement de 1992 et 1998 fait ressortir le constat de la hausse du taux de redoublement lors de l'année scolaire 2001-2002, sauf pour le secteur privé où on constate une légère baisse. A l'origine du phénomène observé dans les écoles publiques pourraient figurer les faits liés à la crise tels que les illustrent les faibles taux de réussite ainsi que les taux d'absentéisme relativement élevés lors de l'année scolaire passée (Programme Ilo, 2002).

**Tableau 4. Taux de redoublement par classe et par secteur**

Classe	1992 (a)			1998 (a)			2002 (b)		
	Ens.	Publ.	Privé	Ens.	Publ.	Privé	Ens.	Publ.	Privé
11 <sup>ème</sup>	41	47	20	38	42	20	49	54	20
10 <sup>ème</sup>	31	33	20	30	33	18	37	40	15
9 <sup>ème</sup>	31	34	19	31	35	20	38	41	19
8 <sup>ème</sup>	25	27	19	26	28	18	35	37	17
7 <sup>ème</sup>	32	35	20	30	34	20	40	43	17

(a) Source : Banque Mondiale, 2002 sur données du MINESEB

(b) Programme Ilo, novembre 2002

## 2. Les mesures d'après-crise dans le secteur de l'enseignement

*a. Les élèves du primaire ont été exemptés du paiement des frais de scolarité que le gouvernement a déclaré prendre en charge après la crise. Toutefois, les subventions ne sont pas uniformément distribuées dans le temps et dans l'espace. Tandis que les écoles urbaines ont presque toutes reçu leur allocation, les établissements les plus éloignés n'ont encore rien reçu à la fin de novembre 2002. Pour gérer ce problème, des écoles publiques ont encore demandé aux élèves d'acquiescer leurs frais de scolarité.*

Un des constats sur les impacts de la crise a concerné la difficulté croissante, sinon l'impossibilité, pour les ménages de subvenir aux dépenses d'éducation (Programme Ilo, 2002). Par la suite, le taux d'absentéisme et le taux d'abandon ont augmenté, de même que les taux de réussite ont diminué. Pour pallier aux possibles effets négatifs sur la scolarisation des enfants, l'Etat a décidé de prendre en charge le paiement des frais généraux et d'inscription dont l'assurance et les fournitures utilisées dans les établissements. Chaque élève devrait ainsi bénéficier de 10.000 à 15.000 fmg selon les provinces. Une partie ne dépassant théoriquement pas 7.500 fmg sera destinée au paiement des frais généraux et d'inscription. Le reste du montant sera versé à la "Caisse Ecole", institution nouvellement créée et gérée par l'association FAF ou Fiarahana ombon'antoka ho Fampandrosoana ny Sekoly. Cette entité est composée de parents d'élèves, d'anciens, du Directeur d'Etablissement (qui occupe la fonction de Secrétaire Général), et des forces vives de la région.

Cependant, la distribution des fonds au niveau des écoles ne s'est pas faite sans entraîner des remous au sein du monde de l'éducation primaire publique. En effet, les écoles n'ont pas reçu les fonds au début de l'année scolaire et cette situation a entraîné des problèmes pour faire face aux frais de fonctionnement du début d'année scolaire 2002-2003. Au moment de l'enquête, seuls 40% des écoles primaires publiques ont reçu tout ou partie des fonds (Tableau 5). L'éloignement des établissements par rapport aux capitales de province a entraîné un retard plus important sur l'arrivée des fonds : 17% des écoles dans les régions les plus éloignées des capitales seulement ont reçu les fonds à fin novembre 2002 contre 71% pour les écoles dans les capitales de province. En général, pour les établissements qui ont déjà reçu les fonds, le montant par élève s'élève à environ 7.200 fmg.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> Le nombre des inscrits qui a encore augmenté après la collecte des informations sur les inscriptions par le Ministère a en partie faussé le calcul du montant des allocations par école.

**Tableau 5. Distribution des allocations gouvernementales (% d'écoles publiques qui ont reçu à la mi-novembre 2002)**

	% d'écoles
Antananarivo	80
Fianarantsoa	20
Toamasina	36
Mahajanga	31
Toliara	45
Antsiranana	28
<i>Total</i>	<i>41</i>

Source : Programme Ilo, 2002

Même si la mesure de politique a déjà été annoncée depuis un certain temps, un nombre assez important d'établissements scolaires a encore demandé aux élèves d'acquitter les frais de scolarité à l'inscription 2002-2003. En comparaison avec la dernière année scolaire toutefois où presque toutes les écoles demandaient le paiement de ces frais, elles ne sont que 40% à avoir pratiqué ce système pour cette année scolaire (Tableau 6).

La nouvelle mesure a été le plus suivie à Toamasina où 18% seulement des écoles ont demandé le paiement des frais de scolarité. La mesure a été le plus difficilement appliquée à Mahajanga, Antananarivo et Antsiranana avec 50% des écoles qui ont encore demandé un paiement en début d'année scolaire<sup>4</sup>.

**Tableau 6. Pourcentage d'établissements publics qui ont demandé un paiement**

	Année 2001-2002	Année 2002-2003
11 <sup>ème</sup>	99	38
10 <sup>ème</sup>	98	38
9 <sup>ème</sup>	98	39
8 <sup>ème</sup>	96	39
7 <sup>ème</sup>	94	39
% de classe de 11 <sup>ème</sup> qui a demandé le paiement des frais		
Antananarivo	98	49
Fianarantsoa	98	35
Toamasina	98	18
Mahajanga	100	55
Toliara	98	24
Antsiranana	100	49

Source : Programme Ilo, 2002

*b. Un nouveau type de calendrier scolaire est mis en place pour tenir compte des contraintes agricoles et de l'activité économique.*

Partant de plusieurs observations relatives aux taux de déperdition scolaire à Madagascar, le MINESEB a conçu un calendrier destiné à résoudre ce problème. A l'origine de ce phénomène se trouvent le fait que les enfants contribuent aux tâches domestiques lors des périodes de récolte et l'incidence de la période de soudure. Les vacances scolaires de Noël ont ainsi duré un peu plus de 1 mois<sup>5</sup> pour parer aux périodes de fortes pluies de

<sup>4</sup> Toutefois, il faut concevoir le fait que des établissements prévoyaient le remboursement des frais de scolarité avancés par les élèves pour démarrer l'année scolaire dès réception de l'allocation du gouvernement.

<sup>5</sup> Du 21 décembre 2002 au 26 janvier 2003

décembre et de janvier ainsi qu'aux périodes de grande chaleur dans certaines régions, telles que le sud du pays. Cette période coïncide aussi avec la période de soudure : comme "ventre affamé n'a point d'oreilles", autant ne pas forcer les élèves à de grands efforts de concentration. L'objectif pour le ministère apparaît ainsi comme une coordination entre calendrier scolaire et calendrier agricole et économique.

### 3. Impacts des mesures d'après-crise sur l'année scolaire 2002-2003

#### 3.1. Evolution du nombre d'élèves

*a. L'augmentation du nombre des inscrits a suivi l'annulation du paiement des frais de scolarité. Au début de l'année scolaire 2002-2003, le nombre des inscrits a augmenté de 11% en général par rapport à 2001-2002. Pour le niveau 1 (classe de 11<sup>ème</sup>) le nombre d'élèves a augmenté de 15%. Des différences provinciales, par secteur et selon les niveaux apparaissent clairement.*

**Tableau 7. Inscriptions par établissement pour l'année scolaire 2001-2002 et pour 2002-2003 (moyenne)**

Unité		Nombre	Nombre	Change- ment (%)
		moyen d'élèves 2001-2002	moyen d'élèves 2002-2003	
Total	Moyenne	304	339	+11
	Médiane	219	242	+11
Urbain	Moyenne	507	538	+ 6
	Médiane	434	479	+10
Rural	Moyenne	244	280	+15
	Médiane	181	209	+15
Privé	Moyenne	366	380	+ 4
	Médiane	320	301	- 6
Public	Moyenne	296	334	+13
	Médiane	211	230	+ 9
Antananarivo	Moyenne	336	375	+12
	Médiane	243	263	+ 8
Fianarantsoa	Moyenne	313	344	+10
	Médiane	196	215	+10
Toamasina	Moyenne	328	370	+13
	Médiane	227	257	+13
Mahajanga	Moyenne	309	354	+15
	Médiane	238	265	+11
Toliara	Moyenne	218	246	+13
	Médiane	107	128	+20
Antsiranana	Moyenne	305	328	+ 7
	Médiane	256	284	+11
11 <sup>ème</sup>	Moyenne	89	103	+15
	Médiane	66	78	+18
10 <sup>ème</sup>	Moyenne	66	71	+ 9
	Médiane	46	52	+13
9 <sup>ème</sup>	Moyenne	64	69	+ 6
	Médiane	44	47	+ 7
8 <sup>ème</sup>	Moyenne	47	53	+13
	Médiane	31	35	+13
7 <sup>ème</sup>	Moyenne	37	42	+13
	Médiane	22	25	+14

Source : Programme Ilo, 2002

Le tableau 7 montre les changements observés dans le nombre moyen d'inscrits dans les établissements entre 2001-2002 et l'année scolaire présente. Au niveau national, le changement correspond à une hausse de 11%. La plus grande progression est

observée à Mahajanga avec 15% d'inscrits en plus. Antsiranana enregistre le taux le plus faible avec 7%.

Comme prévu, les écoles publiques ont enregistré les hausses les plus importantes avec une moyenne de 13%. D'un autre côté, les prévisions avançaient que les écoles privées souffriraient le plus des suites de la crise étant donné que les parents seraient de plus en plus dans l'impossibilité de payer les frais de scolarisation. Mais la situation ne paraît pas être telle d'après les chiffres car ces écoles ont enregistré une hausse des inscriptions, certes moindre que pour les écoles publiques, de l'ordre de 4%.

Avec une décomposition au niveau régional, on constate que le milieu urbain (ici, les capitales de province) a connu une hausse plus faible estimée à environ 6% comparé au milieu rural avec 15%. Si une partie de l'explication tient à la composition de l'échantillon (il n'y avait pas d'enquête au niveau des écoles privées en milieu rural – d'autant que leur présence n'y est que limitée), il semble aussi que le pourcentage d'augmentation du nombre des inscrits en milieu urbain soit inférieur au pourcentage rural.

Le tableau 7 montre aussi que l'augmentation des effectifs a été la plus importante pour la première année d'étude (classe de 11ème), de l'ordre de 15% (moyenne) à 18% (médiane). C'est en effet le niveau où la scolarisation commence pour les enfants. Toutefois, on note aussi des hausses dans les niveaux d'étude plus élevés. Mais comme le nombre d'élèves est plus faible par rapport aux petites classes, le taux avancé reflète un changement plus faible en terme absolu.

Par ailleurs, on constate qu'à mesure qu'on s'éloigne des capitales de provinces, le taux d'augmentation du nombre d'inscrits devient plus élevé (Tableau 8). En effet, d'un côté, l'incidence de la pauvreté augmente à mesure qu'on s'éloigne des centres urbains<sup>6</sup>, et de l'autre, les couches pauvres de la population sont plus sensibles aux baisses des frais de scolarité<sup>7</sup>, d'où une hausse plus importante du nombre d'inscriptions dans les zones éloignées. Ainsi donc, les résultats suggèrent le caractère pro-pauvre de la nouvelle mesure de réduction des frais de scolarité.

<sup>6</sup> Voir Razafindravonona et al, 2001

<sup>7</sup> Voir Glick et al., 2000. Ils montrent que face à une hausse de 1000 fmg des frais de scolarité, le taux de scolarisation subit une chute plus grande pour le quartile le plus pauvre tandis que le quartile le plus riche ne connaît aucune réduction.

**Tableau 8. Changement dans le nombre moyen d'inscrits par établissement et par critère d'éloignement pour les écoles primaires publiques entre 2001-2002 et 2002-2003 (%)**

Distance par rapport à capitale	Unité	Nombre moyen d'élèves		Changement (%)
		2001-2002	2002-2003	
Capitale même	Moyenne	647	697	+ 7
	Médiane	508	567	+12
Proche	Moyenne	223	251	+12
	Médiane	164	189	+15
Moyenne distance	Moyenne	272	315	+16
	Médiane	220	249	+13
Eloigné	Moyenne	235	273	+16
	Médiane	169	204	+20

Source : Programme Ilo, 2002

*b. L'annulation des frais d'inscription à la rentrée 2002-2003 est la principale source d'augmentation des inscriptions. Mais d'autres motifs existent aussi.*

En dehors des mesures d'annulation du paiement des frais de scolarité, certaines actions ont aussi contribué à l'augmentation des effectifs (environ 30% des écoles ont mentionné d'autres raisons). Ainsi les actions de sensibilisation ont été plus intensives au niveau des Communes pour inciter les parents à envoyer leurs enfants à l'école. En outre, si auparavant, la possession d'une copie d'acte de naissance fût nécessaire lors de l'inscription, cette mesure a été annulée dans certains cas ou des actions des Communes pour distribuer les copies ont été entreprises afin de ne pas léser certains groupes de la population face à la scolarisation.

**Tableau 9. Raisons des changements des effectifs (d'après le personnel et les responsables d'établissements)**

	Nombre	%
<b>Si baisse des inscriptions, principale cause :</b>		
Manque ou pas d'enseignants	8	13
Parents dans l'incapacité de payer les frais de scolarisation	15	24
Parents dans l'incapacité d'acheter les fournitures	6	10
Parents dans l'incapacité de subvenir à l'alimentation des enfants	7	11
Enfants aidant au travail	7	11
Autres	20	32
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>100</b>
<b>Si hausse des inscriptions, principale cause :</b>		
Frais de transport moins élevé	5	2
Plus d'enseignants	13	5
Réduction/annulation des frais de scolarité	176	64
Autre	82	30
<b>Total</b>	<b>276</b>	<b>100</b>

Source : Programme Ilo, 2002

*c. L'état nutritionnel et le niveau d'équipement des élèves en fournitures se sont détériorés cette année par rapport à l'année 2001-2002.*

D'après une estimation des responsables et du personnel des établissements scolaires primaires visités, la situation est presque la même que l'année dernière en termes de nutrition et d'équipement des élèves. Cependant, comme il est montré dans le tableau 10, la situation s'est dégradée pour quelques-uns: 37% des écoles estiment que l'état

nutritionnel des enfants s'est détérioré par rapport à 2001-2002 alors que 13% seulement pensent que la situation s'est améliorée. Le scénario est le même en matière d'équipement scolaire des étudiants.

**Tableau 10. Evolution de la situation des élèves dans les écoles primaires publiques entre la rentrée 2001-2002 et la rentrée 2002-2003 (% de réponses)**

	Etat nutritionnel	Équipement scolaire	Niveau de concentration
Beaucoup mieux	0	2	4
Mieux	13	23	30
Le même	50	40	46
Pire	33	33	18
Beaucoup plus pire	4	2	2
Total	100	100	100

Source : Programme Ilo, 2002

### 3.2. Sur l'offre d'éducation

a. *L'augmentation du nombre des inscriptions, quoique déjà élevée, a été en quelque sorte limitée : 20% des établissements reportent avoir refusé des élèves.*

Si la demande d'éducation augmente, le côté de l'offre semble ne pas être en mesure de satisfaire un nombre croissant d'élèves. Vingt pour cent des écoles publiques visitées ont rapporté avoir refusé des élèves au début de l'année scolaire 2002-2003 (le même taux en 2001-2002). Le pourcentage d'écoles publiques qui a refusé des élèves est particulièrement élevé dans les provinces d'Antananarivo (12% l'année dernière et 20% pour la rentrée 2002-2003) et Mahajanga (malgré une baisse de 53% à 38%).

**Tableau 11. Pourcentage d'écoles publiques ayant refusé des élèves par manque d'enseignant ou de salles de classe à la rentrée (%)**

	Année scolaire 2001-2002	Année scolaire 2002-2003
Antananarivo	12	20
Fianarantsoa	10	18
Toamasina	10	17
Mahajanga	53	38
Toliara	10	16
Antsiranana	26	14
Ensemble	19	20

Source: Programme Ilo, 2002

b. *Etant donné qu'il n'y a eu aucune initiative ministérielle en termes d'augmentation de l'offre d'enseignants au niveau national pour parer au effet de l'augmentation du nombre d'inscrits, le ratio élèves par enseignant a augmenté entre 2001-2002 et 2002-2003 (15% d'augmentation du ratio dans les écoles publiques). Les chiffres ont rejoint le niveau du milieu des années 90.*

Si la plus grande partie des efforts a été faite dans le sens du maintien et/ou de l'augmentation de la demande d'éducation à la rentrée 2002-2003, le côté de l'offre se présente actuellement comme une contrainte à une meilleure performance du secteur

éducatif. Le rapport élèves/enseignant a nettement augmenté, mettant en doute l'efficacité et la qualité de l'enseignement dispensé.

Les chiffres du Tableau 12 avancent l'état des lieux au niveau de l'encadrement scolaire à partir des moyennes calculées au niveau de l'école. L'allocation des enseignants joue toujours autant en faveur du milieu urbain. Le milieu rural d'Antsiranana connaît la situation la plus alarmante avec plus de 80 élèves par enseignant. En outre, le nombre d'élèves à la charge d'un enseignant sont d'autant plus élevés qu'on va dans les zones rurales les plus éloignées. Ce scénario ne se démarque pas des précédentes années et reflète la nécessité d'une politique de réallocation des enseignants aux écoles de manière homogène et équitable pour toutes les parties.

**Tableau 12. Evolution du rapport élèves/enseignant**

Province	Public urbain	Public rural	Privé urbain
Antananarivo	43 <sup>(a)</sup> 35 <sup>(b)</sup> 42 <sup>(c)</sup>	56 46 51	30 30 30
Fianarantsoa	44 28 31	54 43 47	34 19 19
Toamasina	66 48 53	74 51 62	33 33 33
Mahajanga	47 32 38	55 60 66	39 50 45
Toliara	45 38 46	48 36 45	38 36 38
Antsiranana	57 38 41	77 78 84	33 44 39
Ensemble	51 36 42	60 52 59	34 34 34

Le rapport est calculé en divisant le nombre total d'élèves par le nombre total d'enseignants par école.

(a) Banque Mondiale (2002) sur la base des données du recensement scolaire de 1997-1998 du MINESEB

(b) Programme Ilo, Novembre 2002, pour l'année 2001-2002

(c) Programme Ilo, Novembre 2002, pour l'année 2002-2003

Avec une meilleure efficacité dans la gestion des ressources disponibles ainsi que de meilleures dotations en facteurs, les écoles privées enregistrent des ratios moins élevés que celles publiques. En marge des taux d'augmentation du nombre d'élèves plus faibles, les écoles privées ont aussi augmenté l'effectif du personnel enseignant (sauf pour les écoles privées laïques de la capitale Antananarivo), ce qui leur a permis de maintenir les ratios élèves/enseignant à un niveau bas.

c. *Des changements, quoique faibles, ont été perçus dans les volumes horaires en raison du manque de personnel enseignant et d'infrastructures d'accueil.*

L'insuffisance d'enseignants et de salles de classe a entraîné un remodelage des horaires et de

l'organisation des cours. Le volume horaire a été réduit dans certains cas pour pouvoir dispenser des cours à tous les inscrits. L'instauration de plus de classes multigrades a été une des manifestations des nouvelles mesures adoptées. Toutefois en règle générale, la norme est maintenue et la situation est à peu près la même que l'année dernière. Le tableau 13 montre qu'un grand nombre de classes ne dépasse toutefois pas 25 heures de cours par semaine.

**Tableau 13. Volume horaire hebdomadaire par niveau**

	Nombre d'heures	% d'écoles en 2001-2002	% d'écoles en 2002-2003
11ème	<15	5	5
	15-25	33	34
	>25	62	61
10ème	<15	4	4
	15-25	35	36
	>25	61	60
9ème	<15	2	2
	15-25	30	31
	>25	68	67
8ème	<15	1	1
	15-25	24	23
	>25	75	76
7ème	<15	1	1
	15-25	15	17
	>25	84	82

Source : Programme Ilo, 2002

*d. La distribution de matériels ou d'autres services aux élèves n'a pas encore atteint le niveau déclaré par les établissements pour l'année dernière. Cependant, la distribution de livres était nettement plus avancée et plus large au premier trimestre 2002-2003.*

Le tableau 14 suivant indique que l'accès aux services et matériels a changé entre l'année dernière et cette année. L'accès aux cantines scolaires et à l'eau potable a très peu changé. La distribution de fer folate s'est restreinte contrairement à la continuation des actions pour les vermifuges et les vitamines. L'accès aux livres, notamment ceux de la série Vola, s'est beaucoup amélioré cette année passant de 18% des écoles publiques fournies en 2002 contre 80% cette année. La distribution de matériels et équipement venant des Circonscriptions Scolaires (CISCO) a nettement décliné, probablement à cause de la crise budgétaire du gouvernement.

**Tableau 14. Accès aux services dans les écoles publiques : pourcentage d'écoles bénéficiaires**

	2001-2002	2001-2002
Cantine scolaire	10	9
Accès à l'eau potable	30	28
Distribution de fer folate	44	28
Distribution de vitamines	24	24
Distribution de vermifuges	34	32
Matériel du Cisco	61	18
Livres de la série Vola	15	79
Autres livres	28	54

Source : Programme Ilo, 2002

### 3.3. Perceptions au niveau communal

*a. Une conséquence logique de la crise politique et de ses impacts négatifs sur l'économie est l'accroissement de la pauvreté. Cependant, les interventions gouvernementales dans le secteur social semblent avoir atténué certains des impacts au niveau de la population : la proportion de la population qui peut payer les dépenses de scolarisation semble ne pas avoir diminué post-crise.*

Dans le cadre des enquêtes au niveau des Communes, une question subjective sur la proportion de la population qui ne serait plus en mesure de payer les dépenses de santé et d'éducation et la proportion qui aurait des problèmes pour payer ces frais a été posée aux focus groups (groupe représentatif de la population communale réunissant tant des responsables communaux que divers acteurs sectoriels). La première catégorie passe de 17% de la population avant la crise à 21% durant la crise (Tableau 15). Le taux a diminué à son niveau de l'année dernière après la crise en raison notamment des mesures politiques d'atténuation des effets de la crise sur l'accès aux services sociaux.

**Tableau 15. Accès aux services d'éducation et de santé : proportion de la population en mesure de payer les dépenses de santé et d'éducation (%) d'après l'estimation des focus groups**

% de la population qui ....	Nov- Dec 2001	Mai- juin 2002	Nov- Dec 2002
... est à l'aise pour payer les dépenses d'éducation et de santé	46	39	45
... a des problèmes pour payer les dépenses d'éducation et de santé	37	39	37
... ne peut pas payer les dépenses d'éducation et de santé	17	21	18
Total	100	100	100

Source : Programme Ilo, 2002

*b. L'enquête communale rapporte le fait que le taux de scolarisation s'est largement amélioré comparé à la période d'avant-crise.*

Afin d'avoir une idée sur les changements occasionnés par les nouvelles mesures prises dans le secteur de l'éducation sur les taux de scolarisation au niveau des Communes, la perception des focus groups communaux quant au changement de ces taux a été relevée à travers une comparaison avec les périodes d'avant-crise et de crise (Tableau 16).

Les résultats montrent qu'une grande majorité des focus groups (73% des Communes) estime que le taux de scolarisation est plus élevé par rapport à la même période de l'année 2001. Dix-neuf pour cent pensent que la situation est restée inchangée tandis que 8% ont perçu une détérioration du taux.

**Tableau 16. Evolution du taux de scolarisation (d'après les estimations des focus groups)**

	% de Communes	
	Comparé à Nov-Dec 2001...	Comparé à Mai-juin 2002 ...
Beaucoup plus élevé	17	21
Plus élevé	56	54
Le même	19	21
Plus bas	7	2
Beaucoup plus bas	1	2

Source : Programme Ilo, 2002

## Conclusion

Les résultats de cette étude sur la situation d'après-crise dans le secteur de l'éducation de base démontrent que, grâce aux interventions de l'Etat, les baisses prévues du nombre de scolarisés - en tant qu'impacts de la crise - dans les écoles primaires ont été évitées. De plus, le nombre d'inscrits a augmenté d'en général 11% dans les écoles primaires. Cependant, cette amélioration du côté de la demande a accentué les problèmes du côté de l'offre d'éducation, orientant ainsi un renforcement des actions dans ce sens pour ne pas avoir d'effets négatifs sur la qualité et la performance du secteur éducation.

Ce policy-brief nous donne un aperçu sommaire de la situation du secteur éducation post-crise. Des analyses plus avancées sont encore prévues avec les données disponibles. De plus, l'impact de la nouvelle politique d'éducation sur les pauvres mérite d'être étudié. Cette étude est prévue par l'INSTAT, avec les données issues de la nouvelle enquête auprès des ménages de début 2003.

## Références

Banque Mondiale, Education et formation à Madagascar : vers une politique nouvelle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté, 2002

Glick, P., Razafindravonona, J., et Randretsa, I., Services d'éducation et de santé à Madagascar : l'utilisation et les déterminants de la demande, INSTAT, 2000

Programme Ilo, Etude de l'impact de la crise sur le secteur de l'éducation de base, Policy Brief N.6, 2002

Razafindravonona, J., Stifel, D. et Paternostro, S., Evolution de la pauvreté à Madagascar : 1993-1999, INSTAT, 2001

---

<sup>i</sup> Ce programme est financé par l'USAID, Projet "Analyse Economique Améliorée pour la Prise de Décision à Madagascar", Cornell University, Cooperative Agreement No. 687-00-00-00093-00. Ce policy brief intègre l'étude sur "La crise politique : impacts économiques et sociaux et implications sur les politiques". Pour tout complément d'information, veuillez contacter le Programme Ilo. Cette note a été préparée par Lalaina Randrianarison et Bart Minten.